

locale

Fenouillet

La Ville prête à tester la réouverture des lieux culturels



De nombreux domaines sont durement touchés par la crise sanitaire. C'est tout particulièrement le cas dans le secteur culturel qui embrasse tant de personnes, souvent dans l'ombre, et qui fait tellement de bien à l'ensemble des générations par son originalité, sa créativité et sa diversité. Lors du dernier conseil municipal, à l'unanimité, les élus fenouilletains ont voté une motion en faveur de la réouverture des espaces dédiés à la Culture. Ainsi, Thierry Duhamel, maire de Fenouillet, a adressé un courrier à la ministre de la Culture pour proposer la candidature de Fenouillet comme ville-test pour la réouverture des lieux culturels.

Suite à la circulation plus active du virus et à la recrudescence des cas de contamination, les manifestations sont suspendues et lieux culturels sont fermés depuis le 28 octobre dernier, sans perspective de réouverture. Tout en reconnaissant l'absolue nécessité de protéger la population, Thierry Duhamel rappelle le besoin de soutenir les professions artistiques, les indépendants, les intermittents du spectacle, car la culture est une nécessité sociale qui permet l'épanouissement de tous. La motion, approuvée à l'unanimité, mentionne l'absence de protocole envisageant la réouverture des lieux culturels, partage la position des artistes qui réclament la mise en place des jauges d'accueil et d'un protocole strict permettant l'accueil du public, alerte sur ce secteur culturel déjà fragilisé qui doit être soutenu afin de ne pas mettre en danger son existence.

Adressée à la ministre de la Culture, la motion appelle le gouvernement à se positionner sur la mise en place d'un protocole sanitaire spécifique à la culture et acte la candidature de Fenouillet comme commune test pour la réouverture des lieux d'accueil pour toute pratique culturelle. « Depuis sa mise en place, le conseil municipal n'a cessé de proposer à sa population une politique culturelle riche et variée qui a su s'adapter à chaque nouvelle mesure. Il est du ressort des municipalités de proposer une équité dans l'accès à la Culture pour tous et sans considération de statut social », souligne Thierry Duhamel.

Patrick dublin